

Composition du Bureau syndical 2026-2032

Président :

M. Alain ASTRUC

Maire de Peyre en Aubrac
Délégué Collège Communes Rurales

1^{er} Vice-Président :

M. Jean DE LESCURE

Président de la CC Mont Lozère
Délégué Collège EPCI

2nd Vice-Président :

M. Jean-Paul POURQUIER

Maire de Masegros Causses Gorges
Délégué Collège Communes Rurales

Secrétaire :

M. Christian ROUX

Adjoint du Collet de Dèze
Déléguée Collège Communes Rurales

Membres :

Mme Christine HUGON

Conseillère du Syndicat Mixte La Montagne
Déléguée Collège EPCI

M. Jean-Noël BRUGERON

Maire du Malzieu Ville
Délégué Collège Communes Rurales

M. Emmanuel CASTAN

Maire de La Tieule
Délégué Collège Communes Rurales

M. Jean-François COLLANGE

Maire de Langogne
Délégué Collège Communes Rurales

M. Daniel GIOVANNACI

Président du Syndicat Mixte Environnement Sud Lozère
Délégué Collège EPCI

M. Jean-Paul ITIER

Maire de Saint Léger de Peyre
Délégué Collège Communes Rurales

M. Olivier MAURIN

Maire de Prévenchères
Délégué Collège Communes Rurales

M. Francis SAINT-LEGER

Président de la CC Randon Margeride
Délégué Collège EPCI

M. Julien TUFFERY

Maire de La Panouse
Délégué Collège Communes Rurales